

REFLEXION : LA LUMIERE

Ce mois de février 2020 commence par la fête de la Présentation de Jésus au Temple et se termine par le mercredi des Cendres qui ouvre au carême. Entre ces deux dates nous sommes comme guidés par la lumière qui parcourt les évangiles.

Le 2 février, c'est Siméon qui dans son cantique d'action de grâce dit : « *Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël* ».

Le dimanche suivant, dans son discours sur la montagne nous invite à notre tour à être lumière : « *Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. Et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. De même, que votre lumière brille devant les hommes : alors, voyant ce que vous faites de bien, ils rendront gloire à votre Père qui est aux cieux.* »

Ainsi, la lumière se révèle comme marque du salut de Dieu à l'échelle universelle. Ce ne sont pas que quelques-uns qui sont concernés mais tous les hommes, et avec eux, toute la Création.

Peut-être pouvons-nous regarder la Loi que nous offre Dieu est une lumière qui nous conduit vers lui. C'est en ce sens qu'il faut sans doute comprendre cette exigence du Christ : « *Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise* ».

Enfin, la lumière du Juste vient briller au milieu du monde parce qu'il ne fait pas seulement ce qui est courant, ce que chacun peut faire en s'en donnant la peine. Mais il va plus loin que toute logique humaine pour vivre vraiment ce que le Christ lui demande : « *Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être vraiment les fils de votre Père qui est aux cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, il fait tomber la pluie sur les justes et sur les injustes* ».

C'est peut-être une bonne façon de vivre notre Foi et de nous préparer à vivre le Carême comme chemin vers la Lumière de Pâques.

Jordi LLAMBRICH



**ENSEMBLE PASTORAL
BIENHEUREUX
ABBE FOUQUE**



ACCUEIL DANS LES PAROISSES

Sainte-Anne : 28, rue Thieux 13008 MARSEILLE
mardi, mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30
www.eglise-sainte-anne.fr / 04 91 77 93 92

Saint-François-Xavier : 26, rue Raphaël Ponson 13008 MARSEILLE
Le mardi et le vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
www.eglise-saint-francois-xavier.fr / 04 88 15 60 38

MESSES EN FEVRIER 2020

PRESENTATION DE JESUS AU TEMPLE

- Samedi 1 février à Sainte-Anne à 18h30
- Dimanche 2 février à Saint-François-Xavier à 10h30
(collecte pour l'Hospitalité de Lourdes)

5^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

dimanche de la Santé

- Samedi 8 février à Saint-François-Xavier à 18h30
- Dimanche 9 février à Sainte-Anne à 10h30
(collecte pour la Conférence St-Vincent-de-Paul aux 2 messes)

6^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Dimanche 16 février à Saint-François-Xavier à 10h30

7^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Dimanche 23 février à Sainte-Anne à 10h30

MERCREDI DES CENDRES

- Mercredi 26 février à Sainte-Anne à 10h30
- Mercredi 26 février à Saint-François-Xavier à 19h

NOTRE VIE DE PRIERE

Messes en semaine

- Mardi et jeudi à 8h à Sainte-Anne
- Le mercredi à 19h et le vendredi à 12h à Saint-François-Xavier

Adoration/Rosaire

- Le lundi à 15h00 à l'église Ste-Anne (**adoration**)
- Le lundi à 18h30 et le vendredi à 11h à St-François-Xavier (**adoration**)
- Le mercredi à 18h à Saint-François-Xavier (**rosaire**)
- Le 1^{er} mardi du mois à 14h30 chez Josette Roll (**rosaire**)
- Lundi 3 février à 15h chez Odette Clot (**rosaire**)

Prière ignatienne

Jeudi de 19h à 19H45 à Ste-Anne : 13 et 27 février

Prière pour les malades : Vendredi 7 février à Ste-Anne à 18h

Lectio-divina : Le 1^{er} mardi du mois à Saint-François-Xavier à 15h

Prière des pères : Le 1^{er} mardi du mois à 20h30 à Ste-Anne (sonner à accueil)

Groupe partage d'Évangile Premier lundi du mois à 17h à Saint-François-Xavier

NOTRE CROISSANCE DANS LA FOI

Eveil à la messe

Dimanche 2 février à 10h30 à Saint-François-Xavier

Le KT

- Samedi 1^{er} février à Ste-Anne de 10h à 12h : 3^{ème} rencontre Première Communion
- Samedi 8 février : **TEMPS FORT A SAINT-VICTOR**
- Mercredi 12 février : rencontre de 10h30 à 12h à Sainte-Anne

Aumônerie

- 1^{er} Février : temps fort chandeleur
- Du 23 au 28 février : Camp ski

Scouts

- 1^{er} et 2 février : WE louveteaux
- 15 février : réunion pionniers

Servants d'autel

-Samedi 1^{er} février de 15h30 à 18h30 à Sainte-Anne: Rencontre

Groupe biblique Sainte-Anne parcours « La fraternité »

Vendredi 14 février à 18h30 à Sainte-Anne

Groupe biblique « La question de l'homme dans la Bible » avec Antoine

Samedi 8 février de 9h30 à 11h Sainte-Anne

Catéchuménat

-Samedi 8 février à Saint-François-Xavier à partir de 18h15

MCR

- Jeudi 6 février à 15h à Sainte-Anne : rencontre d'équipe

NOTRE VIE MISSIONNAIRE / NOTRE VIE FRATERNELLE

Table ouverte

Chaque mardi midi à Saint-François-Xavier (personnes isolées)

Rencontre et partage

Chaque vendredi à partir de 14h30 à l'accueil de Sainte-Anne

Soutien scolaire

A Sainte-Anne - contact : Jean-Marc Vachette 07 89 76 78 04

Cours de Français Alphabétisation

A Saint-François-Xavier : chaque mercredi et vendredi de 9h à 11h

Conférence Saint-Vincent-de-Paul

Mardi 25 février à 19h à Sainte-Anne : réunion d'équipe

Lundi 24 février : distribution alimentaire

SEM

- Samedi 1^{er} février à 17h à Sainte-Anne : rencontre d'équipe
- Dimanche 9 février : groupe de prière à l'EHPAD La Renaissance
- Jeudi 13 février à 15h : messe des malades à l'EHPAD La Renaissance

DIOCESE / EGLISE UNIVERSELLE

-NEUVEINE DE LA CHANDELEUR A SAINT-VICTOR

INTERRELIGIEUX

Amitié judéo-chrétienne - Conférence de Dan Jaffé

Quand les juifs se racontent Jésus, objectivité ou récupération identitaire ?

Lundi 3 février à 19h30 à l'espace culturel de Judaïca 71 avenue de Hambourg
13008 Marseille (derrière les comestibles) participation de 5 euros